

Politique “Lieu de Santé Sans Tabac”

Mise à jour et validée par le COPIL RSE/DD du 02 juin 2025

Initiée en 2020 avec l’objectif de l’obtention du label Argent en 2026 pour les hôpitaux Saint Joseph et Saint Joseph-Montval, la politique “Lieu de Santé Sans Tabac” s’inscrit dans l’objectif stratégique de la promotion de la santé par le déploiement de la démarche portée par le RESPADD et encouragée par l’ARS PACA.

Par cette ambition, les hôpitaux Saint Joseph et Saint Joseph-Montval affirment leurs déterminations à être exemplaires sur les toutes les normes :

- 1 Une gouvernance engagée et impliquée à travers un Comité de Pilotage présidé par le Comité Exécutif et des moyens humains et financiers dédiés.
- 2 Une communication large et régulière auprès des différents publics (patients, professionnels, visiteurs) à travers différents supports et canaux.
- 3 L’information, la sensibilisation, la formation systématique des professionnels tant à l’orientation des fumeurs qu’à l’intervention brève en tabacologie et à l’approche motivationnelle.
- 4 L’accompagnement au sevrage tabagique des différents publics à travers des parcours de santé qui passent par le repérage systématique, l’information sur les risques du tabagisme, les conseils et l’accompagnement à l’arrêt du tabac.
- 5 Un site hospitalier (intérieur et extérieur) où l’on ne fume pas, à l’exception de zones de tolérance temporaires conformes au cahier des charges de la démarche “Lieu de Santé Sans Tabac”.
- 6 Un lieu de travail sain qui promeut la santé à travers tous ses leviers et qui sanctionne les manquements à la politique “Lieu de santé sans tabac”.
- 7 Une participation active à la promotion de la santé publique, spécialement en matière de prévention du tabagisme, bien évidemment avec d’abord l’interdiction du tout financement et parrainage, y compris indirects, de l’industrie du tabac.
- 8 Une démarche “Lieu de Santé Sans Tabac” construite et évaluée de manière délibérée et méthodique.

Gestionnaire de Projets
Chef de Projet LSST
D.VENIER

Directeur des Affaires Sociales
Président du COPIL LSST
C.PLAS

Directeur Général
S.DOSTERT